



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE DROIT
Centre d'étude, de technique
et d'évaluation législatives



Séminaire de légistique
**Mieux légiférer:
rédaction et méthode législatives**
Droit suisse francophone

1-2 novembre 2012 au 21-22 mars 2013

Sous la direction de
Christine Guy-Ecabert, prof. Université de Neuchâtel
Anne Benoit, Dr en droit, Office fédéral de la justice

Module 1 Séminaire de base

- La conception et l'évaluation de la loi
- Les principes de base de la rédaction législative
- Les éléments normatifs et le langage législatif
- Atelier de rédaction

du jeudi 1 novembre à 8h45 au vendredi 2 novembre 2012 à 16h30

Module 2 Entraînement en groupe

- Rédaction d'un projet de loi
Entre le module 1 et le module 3 (organisation libre)

Module 3 Séminaire d'approfondissement

- Présentation et correction du module 2
- Négocier la rédaction et le contenu de la loi
- Atelier de rédaction (questions choisies)

du jeudi 21 mars à 8h45 au vendredi 22 mars 2013 à 16h30

Finance de participation : CHF 900.- module 1, CHF 900.- modules 2 et 3
Prérequis pour le module 3 : participation aux modules 1 et 2

Inscription en ligne: <http://www.unige.ch/formcont/droit/cetel>

Sous le patronage
de la Société suisse de législation et des responsables
romands de la légistique